



Conseil de sécurité

Distr. générale
19 mai 2021
Français
Original : anglais

La Situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie

I. Introduction

1. Soumis en application du paragraphe 16 de la résolution [2540 \(2020\)](#) et du paragraphe 41 de la résolution [2568 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, le présent rapport rend compte de l'application de ces résolutions et notamment de l'exécution du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) et de celui du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie (BANUS). Il porte sur les principaux faits survenus en Somalie du 10 février au 7 mai 2021.

II. Situation politique et économique et conditions de sécurité

A. Évolution de la situation politique

2. L'impasse politique dans laquelle se trouve le processus électoral a continué de compromettre la stabilité de la Somalie. Les partenaires internationaux ont redoublé d'efforts pour aider le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération à débloquer la situation concernant l'application de l'accord électoral du 17 septembre. Un comité technique constitué de représentants du Gouvernement fédéral somalien et des États membres de la fédération s'est réuni le 16 février à Baidoa, dans la région de Bay, et a formulé des propositions visant à régler les trois questions litigieuses, à savoir la composition des organismes de gestion des élections, la sélection des représentants du Somaliland et la gestion des élections dans la région du Gedo (État du Djoubaland).

3. Le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération devaient initialement tenir un sommet le 18 février pour l'approbation finale des propositions susmentionnées, mais ne sont pas parvenus à s'entendre sur l'ordre du jour, les participants et le lieu. À la suite des efforts considérables déployés par les partenaires internationaux, les Présidents de tous les États membres de la fédération se sont rendus à Mogadiscio pour tenir un sommet avec les dirigeants fédéraux du 9 au 18 mars. Les États du Djoubaland et du Puntland voulaient élargir l'ordre du jour du sommet, mais le Gouvernement fédéral somalien a rejeté toute condition préalable. Par la suite, le Président, Mohamed Abdullahi Mohamed dit « Farmajo », les dirigeants de l'État du Sud-Ouest, du Hirshébéli et de Galmudug ainsi que le Gouverneur de la région du Banaadir se sont réunis les 22 et 23 mars, sans la participation du Djoubaland et du Puntland.



4. Le 27 mars, à l'issue d'une action de facilitation menée par les partenaires internationaux, M. Farmajo a rencontré les dirigeants des cinq États membres de la fédération, afin de tenir des consultations à huis clos les 3, 4 et 7 avril sur l'ordre du jour du sommet. Toutefois, cette réunion s'est terminée sans que les participants parviennent à un accord. Le 7 avril, le Ministre fédéral de l'information a annoncé que les négociations avaient été rompues et a accusé les Présidents du Puntland et du Djoubaland de les avoir bloquées. En réponse, ces derniers ont réaffirmé publiquement leur volonté de reprendre les négociations. Le 10 avril, les partenaires internationaux ont exhorté les dirigeants à reprendre le dialogue et rappelé qu'un processus parallèle, des élections partielles ou de nouvelles initiatives conduisant à une prorogation des mandats nuiraient à la stabilité de la Somalie.

5. Après la rupture des négociations entre le Gouvernement fédéral somalien et les États membres de la fédération, la Chambre du peuple s'est réunie le 12 avril et a adopté le projet de loi électorale spéciale sur les élections fédérales, qui remplace les modalités prévues dans l'accord du 17 septembre par un processus électoral fondé sur le principe « une personne, une voix », à mener à terme dans les deux ans, et a prorogé d'autant les mandats du Parlement et du Président de la Somalie. Le vote a eu lieu après que le commandant de la police du Banaadir, Sadik Omar Hassan dit « Sadik John », a déclaré la séance parlementaire illégitime et tenté de bloquer l'accès au bâtiment du Parlement. Il a ensuite été licencié par le commandant de la Police fédérale.

6. Le Président Farmajo a promulgué le projet de loi électorale spéciale le 13 avril. Le 19 avril, il s'est rendu en République démocratique du Congo pour y rencontrer le Président de l'Union africaine, Félix Tshisekedi, et a demandé à l'Union de jouer un rôle de premier plan dans la facilitation d'un dialogue qui serait contrôlé et dirigé par les Somaliens et qui mènerait à la tenue d'élections. Le 8 mai, le Président de la Commission de l'Union africaine a désigné l'ancien Président du Ghana, John Dramani Mahama, comme son haut-représentant pour la Somalie.

7. Le 20 mars, un groupe de personnalités de l'opposition, dont des membres du Conseil des candidats à la présidence, les Présidents du Puntland et du Djoubaland et le Président de la Chambre haute, ont créé le Forum du salut national dans le but de garantir la tenue d'élections fondées sur le consensus, l'unité nationale et la protection de la stabilité et de la sécurité du pays. Le Forum du salut national a rejeté catégoriquement la loi du 13 avril et a continué d'appeler au dialogue.

8. Dans un contexte politique de plus en plus tendu, des combats ont éclaté à Mogadiscio le 25 avril entre les forces de sécurité loyales au Gouvernement fédéral et des militaires liés à l'opposition. Le 26 avril, le Premier Ministre, Mohamed Hussein Roble, a demandé un cessez-le-feu à Mogadiscio et appelé au dialogue en vue de rétablir la sécurité dans cette ville. Le 27 avril, M. Roble et les Présidents de l'État de Galmudug, du Hirshébeli et de l'État du Sud-Ouest ont chacun fait des déclarations dans lesquelles ils ont rejeté la prorogation des mandats fédéraux et préconisé la reprise du dialogue sur la base de l'accord du 17 septembre.

9. Le 27 avril, M. Farmajo s'est adressé à la nation, déclarant qu'il ferait des démarches auprès de la Chambre du peuple le 1^{er} mai pour qu'elle approuve la tenue d'élections fondées uniquement sur l'accord du 17 septembre et sur les recommandations formulées le 16 février par le comité technique à Baidoa. Le 28 avril, le M. Roble a rencontré les Présidents des États de Galmudug et du Hirshébeli, ainsi que des représentants du Conseil des candidats à la présidence, pour discuter des moyens de désamorcer les tensions à Mogadiscio. Le 1^{er} mai, lors d'une séance extraordinaire, la Chambre du peuple a abrogé la loi électorale spéciale, rétablissant ainsi l'accord du 17 septembre comme fondement du processus électoral.

Dans son discours à la Chambre, M. Farmajo a chargé le Premier Ministre d'organiser le processus.

10. Le 2 mai, le Conseil des candidats à la présidence a salué le rôle de chef de file joué par M. Roble dans l'application de l'accord électoral et la gestion de la sécurité des élections. Il a exhorté ce dernier à rester neutre et à œuvrer pour que les élections se tiennent le plus rapidement possible et qu'elles soient crédibles et transparentes. Le même jour, M. Roble a invité les signataires de l'accord du 17 septembre une réunion consultative le 20 mai, après le ramadan, afin de sortir de l'impasse électorale. Le 3 mai, le Premier Vice-Président du Djoubaland, Mohamud Sayid Aden, a confirmé que le Djoubaland participerait à cette réunion.

11. Le 5 mai, à l'issue de consultations visant à régler les problèmes de sécurité liés à la crise politique actuelle, M. Roble et le Conseil des candidats à la présidence de l'opposition sont parvenus à un accord en 10 points sur le désengagement des forces armées adverses et leur retour dans leurs bases respectives.

12. Par ailleurs, le 24 mars, le Ministre de la sécurité du Djoubaland, Abdirashid Hassan Abdinoor dit « Janan », s'est rendu à de hauts responsables du Gouvernement fédéral à Belet Xaawo, dans la région du Gedo. Le Président du Djoubaland, M. Madobe, a immédiatement démis le Ministre de ses fonctions. Il a été rapporté par la suite que, le 23 mars, le tribunal régional du Banaadir l'avait relaxé, sur recommandation du Procureur général, des chefs de violations des droits humains, notamment de torture, d'arrestation arbitraire et de corruption.

13. Le 6 mai, le Gouvernement fédéral somalien a annoncé le rétablissement des relations diplomatiques avec le Kenya, à la suite des efforts de médiation du Qatar. Le Ministère kényan des affaires étrangères a pris note de cette annonce et exprimé l'espoir que cette normalisation des relations s'étendrait au commerce, à la communication, au transport, aux liens entre les deux peuples et aux échanges culturels.

B. Évolution des conditions de sécurité

14. Les conditions de sécurité sont demeurées instables, 275 atteintes à la sécurité ayant été enregistrées par mois en moyenne. Les Chabab ont de nouveau été responsables de la plupart des faits en question ; ils ont principalement commis des attaques éclairs visant les forces de sécurité somaliennes et l'AMISOM, ainsi que des attaques au moyen d'engins explosifs improvisés. Les régions les plus touchées étaient le Banaadir, le Bas-Chébéli et le Moyen-Chébéli.

15. Les Chabab ont conservé la capacité de s'infiltrer à Mogadiscio et de mener des attaques de grande envergure. Le 13 février, un attentat-suicide a été commis au véhicule piégé près du Parlement et tué trois personnes, dans le district de Waberi, après que la voiture en question avait forcé un poste de contrôle de sécurité. Le 5 mars, un autre attentat du même type a visé un restaurant très fréquenté par les responsables de l'administration publique et les forces de sécurité dans le quartier de Xamar Jajab. Un bâtiment situé à proximité s'est effondré à la suite de l'explosion, qui a tué au moins 10 personnes et en a blessé 30. Le 28 avril, un autre attentat-suicide au véhicule piégé a été perpétré à l'extérieur du quartier général du Corps des agents pénitentiaires, dans le district de Dharkenley, tuant 5 personnes et en blessant 15. Au moins trois véhicules piégés ont été interceptés par les forces de sécurité dans la région du Bas-Chébéli en février, en mars et en avril, alors qu'ils se rendaient apparemment à Mogadiscio. Le 23 février, un membre présumé des Chabab aurait lancé un gilet d'explosifs près d'un poste de police du quartier de Xamar Weyne, à Mogadiscio, lorsqu'il a été intercepté par les forces de sécurité, blessant trois

personnes, dont un commandant du poste. Le 3 avril, une personne qui portait sur elle un engin explosif improvisé a commis un attentat à l'intérieur d'un restaurant du district de Shangani, tuant cinq civils et en blessant quatre.

16. Le 4 mars, les Chabab ont attaqué et envahi la prison centrale de Boosaaso, dans le Puntland, libérant les 337 détenus (au nombre desquels figuraient 10 femmes), dont 140 étaient emprisonnés pour des crimes liés à l'extrémisme. Deux membres du Corps des agents pénitentiaires et sept soldats des forces de sécurité du Puntland ont été tués, tandis que deux autres ont été blessés, dont le commandant de la prison.

17. L'aéroport international Aden Adde, qui abrite les locaux de l'ONU et de l'AMISOM ainsi que des missions diplomatiques, a été attaqué les 9 et 26 mars, chaque fois au moyen de six obus de mortier. Les mortiers ont touché le camp du quartier général de la force de l'AMISOM, blessant deux soldats. La Villa Somalia, à Mogadiscio, a également été visée par des tirs indirects le 21 avril, mais le bâtiment du Gouvernement n'a pas été touché. L'AMISOM et les forces de sécurité locales dans les régions du Bas-Djouba, du Moyen-Chébéli, du Hiraan, du Bakool, du Gedo et du Mudug ont été les principales cibles des attaques.

18. Le 3 avril, dans le Bas-Chébéli, les Chabab ont mené des attaques complexes coordonnées contre les bases de l'Armée nationale somalienne à Bariirre et à Awdheegle, dans le district d'Afgooye. Ces attaques, qui ont été lancées au moyen de véhicules piégés, ont fait environ 20 morts et 45 blessés parmi les soldats de l'Armée. Elles montrent que, malgré les opérations en cours, les Chabab restent capables de constituer, d'équiper et de déplacer des forces sans être repérés. Dans la région du Bakool, une personne portant un engin explosif improvisé a perpétré un attentat près d'un poste de police à Wajid le 5 mars et aurait fait quatre blessés. Le 10 avril, une attaque du même type a été menée dans un restaurant de Baidoa; elle visait le Gouverneur de la région, qui y a survécu. Cinq personnes auraient été tuées, et 11 blessées.

19. Il a été signalé que des partisans de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) étaient actifs dans la région du Bari, où les forces du Puntland ont été la cible d'une attaque à l'engin explosif improvisé dans le district de Qandala le 3 avril. Deux soldats auraient été tués lors de cette attaque. Les opérations de sécurité lancées dans la zone ont donné lieu à des affrontements avec des partisans de l'EIIL les 4 et 5 avril, et les deux côtés auraient subi des pertes.

20. Le 19 février, des affrontements armés entre les forces de sécurité loyales aux candidats de l'opposition à la présidence et les forces gouvernementales ont eu lieu dans le district de Bondhere, ainsi que lors de manifestations organisées dans le quartier de Wadajir, près de l'aéroport international Aden Adde, et ont fait au moins trois victimes civiles. Un projectile est également tombé à l'intérieur de l'aéroport lors de ces événements. L'explosion qui a suivi a causé un incendie et des dégâts dans les magasins situés près du terminal civil de l'aéroport, mais il n'a été fait état d'aucune victime.

21. Le 25 avril, d'autres affrontements armés entre les forces de sécurité gouvernementales et les forces alliées à l'opposition se sont produits dans plusieurs quartiers de Mogadiscio, provoquant des déplacements de populations. Ils ont éclaté après que les forces alliées à l'opposition ont gagné la capitale depuis le Moyen-Chébéli et pris des positions dans divers secteurs. Le 5 mai, le Gouvernement et l'opposition ont conclu un accord de désengagement.

C. Évolution de la situation économique

22. Si l'on en croit les tendances observées au cours de la période considérée, l'économie devrait afficher une reprise modeste après le ralentissement dû à la

pandémie de COVID-19, la croissance prévue du produit intérieur brut pour 2021 étant d'environ 2,9 %. Toutefois, un pic d'infections à la COVID-19, la situation politique ou une nouvelle invasion de criquets pourraient compromettre cette reprise. À l'issue du ralentissement économique de 2020 et de la reprise modeste attendue en 2021, le pourcentage de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté en Somalie devrait passer à 71 % de la population totale en 2021.

23. Les recettes intérieures et le soutien financier des partenaires internationaux ayant baissé sous l'effet de la crise politique, la Somalie enregistre depuis février un déficit mensuel de 6 à 7 millions de dollars des États-Unis au titre de son budget fédéral, dont l'exécution sera donc très problématique.

24. Dans le secteur financier, les dépôts bancaires ont été stables et le volume des envois de fonds officiels ont augmenté, mais on estime que les flux informels ont diminué. Les efforts visant à tirer parti de l'argent mobile pour renforcer l'intermédiation dans le secteur financier se sont poursuivis. Le 27 février, la Banque centrale de Somalie a annoncé que la première licence d'exploitation de services d'argent mobile du pays avait été accordée à Hormuud Telecom, ce qui pourrait contribuer à formaliser le système de paiements numériques en Somalie afin de l'intégrer dans le système financier mondial.

25. Il est ressorti d'une deuxième enquête conjointe menée en janvier par la Banque mondiale, la Société financière internationale et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, en coopération avec le Ministère fédéral du commerce et de l'industrie et la Chambre de commerce et d'industrie, que les conséquences de la pandémie s'étaient atténuées par rapport à juillet 2020, bien que les activités sur les marchés demeurent plus faibles qu'en 2020. Environ 68 % des petites et moyennes entreprises ont jugé que l'accès au crédit était limité. L'enquête a été menée dans cinq villes (Baidoa, Beledweyne, Boosaaso, Kismayo et Mogadiscio), auprès de plus de 500 petites et moyennes entreprises comptant au moins cinq employés.

III. Appui à la consolidation de la paix et à l'édification de l'État

A. Soutien au renforcement du fédéralisme

Préparatifs des élections

26. L'ONU a continué d'évaluer les plans et les besoins opérationnels de l'équipe chargée de l'organisation des élections fédérales et du Comité de règlement des contentieux électoraux. Cette évaluation visait à garantir la cohérence entre les plans électoraux actuels et le budget électoral établi en janvier 2021.

27. Le secrétariat de l'équipe spéciale nationale chargée de la sécurité des élections a mis en place un mécanisme technique de coordination régulière, afin de créer une dynamique favorable dans le cadre des préparatifs visant à garantir la sécurité des élections. Le Groupe intégré d'appui électoral de l'ONU, le BANUS, la police de la MANUSOM, l'AMISOM et l'Académie Folke Bernadotte de la Suède continuent de planifier la création de 12 centres d'opérations conjoints, dans tous les États membres de la fédération ainsi que dans la région du Banaadir, les activités d'appui devant pleinement reprendre une fois qu'un accord politique aura été conclu sur l'organisation des élections.

Renforcement du fédéralisme

28. Dans le prolongement des séances de travail interministérielles que le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation et le Ministère des affaires

constitutionnelles ont tenues en décembre 2020 sur l'attribution des fonctions, les États du Puntland, du Djoubaland et de Galmudug ont fait part au Gouvernement fédéral de leurs points de vue sur la répartition des pouvoirs et des ressources entre ce dernier, les États membres de la fédération et les administrations de district. Ce processus visait à éclairer la révision constitutionnelle en cours et à définir des moyens de répartir équitablement les fonctions entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération. Le Hirshébéli et l'État du Sud-Ouest devraient mener le même processus au cours du deuxième trimestre de 2021.

29. Le Fonds pour la consolidation de la paix a continué de soutenir les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Somalie, notamment en finançant le projet d'appui à la réconciliation et à l'édification de l'État, qui a contribué aux efforts visant à maintenir un dialogue constructif entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération, y compris les réunions au sommet tenues à Dhuusamarreeb, en février, et à Mogadiscio, en avril 2021.

Processus de révision constitutionnelle

30. En raison de l'impasse politique et du décret présidentiel de décembre 2020 portant report du processus de révision constitutionnelle à la prochaine session du Parlement, aucun progrès concret n'a été accompli sur cette question. Toutefois, en mars, le Ministère des affaires constitutionnelles, la Commission chargée du contrôle de la révision de la Constitution et la Commission indépendante de révision et d'application de la Constitution ont établi des rapports complets de passation de fonctions à l'intention des nouveaux membres de l'exécutif et du Parlement. Dans ces rapports, ils ont brossé un tableau complet de toutes les consultations tenues à ce jour, énuméré les modifications techniques nécessaires et présenté brièvement les articles constitutionnels nécessitant un examen politique plus poussé.

Prévention et règlement des conflits

31. Le 13 février, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a facilité la conclusion d'un accord préliminaire de cessez-le-feu entre les fractions de clan Eir et Saliban à Hananbure, dans la région du Galguduud. Le 10 mars, ces deux fractions ont tenu des pourparlers à Dhuusamarreeb afin de s'attaquer aux causes profondes du conflit. Le 12 avril, le Ministère a organisé, avec le soutien de l'ONU, une première réunion de coordination sur la réconciliation et la stabilisation afin d'améliorer l'échange d'informations entre les différentes parties prenantes et d'harmoniser les initiatives visant à prévenir les conflits et à instaurer une paix durable. L'efficacité de la coordination avec les interlocuteurs fédéraux, les partenaires internationaux et les ministères de l'État de Galmudug a été considérée comme une condition essentielle à la réconciliation régionale.

32. Le conflit qui oppose les membres du clan Hawadle à l'administration nouvellement élue du Hirshébéli n'a toujours pas été réglé. Lors de réunions tenues avec des représentants de ce clan et d'autres parties prenantes à Beledweyne, du 24 au 26 février, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a préconisé la création d'un comité de règlement des différends interclaniques et intraclaniques dans la région du Hiraan, mais cette proposition n'a recueilli qu'un soutien limité. Par ailleurs, les efforts déployés par l'administration du Hirshébéli pour régler le litige foncier entre les clans Reer Aw Xassan et Hawadle ont été contrés par les chefs de ce dernier clan, qui estimaient que l'Administration n'était pas habilitée à régler le litige avec la région de Sumale, en Éthiopie. Le 5 mai, à Baladu Nour, à Dabaan et à Harcadeey, à la périphérie de Beledweyne, des affrontements ont eu lieu entre les clans Jejele et Makane au sujet de terres agricoles. La 27^e division de l'Armée nationale somalienne a ensuite pris le contrôle des zones en question.

B. Questions transversales

Égalité des genres et avancement des femmes

33. Pendant la période considérée, la MANUSOM, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour la population et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont continué de plaider pour l'application du *quota* minimum de 30 % aux femmes aux prochaines élections et ont collaboré à cette fin avec des dirigeantes et des organisations de la société civile.

34. Le 16 février, mon Représentant spécial a rencontré 15 représentantes de Leadnow, mouvement de femmes qui milite en faveur de la représentation politique des femmes et de leur participation au processus de paix et aux processus politiques. Les femmes leaders ont engagé vivement l'ONU et les partenaires internationaux à maintenir la pression sur les responsables fédéraux et étatiques, l'objectif étant que le pays sorte de l'impasse électorale par des moyens pacifiques et que les femmes participent davantage aux processus politiques et y jouent des rôles plus importants.

35. Le 19 février, au lendemain de violents affrontements à Mogadiscio, plus de 70 dirigeantes membres du mouvement Leadnow ont fait part de leurs inquiétudes et condamné les violences. Les 24 et 26 mars, lors de conférences de presse, des femmes dirigeantes de tout le pays ont exhorté les responsables fédéraux et étatiques à régler leurs différends pacifiquement pour le bien du pays.

36. Le 8 mars, la Journée internationale des femmes a été célébrée dans toute la Somalie, avec pour thème « Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19 ». Les entités des Nations Unies ont appuyé leurs partenaires des pouvoirs publics et de la société civile au moyen de ressources centralisées mobilisées par le Groupe thématique des Nations Unies sur l'égalité des sexes. Au nombre des activités menées figuraient notamment des campagnes de sensibilisation à l'égalité des genres, à l'application du *quota* de 30 % à la participation des femmes à la vie politique, au rôle des femmes dans la gestion des affaires publiques et dans la promotion de la paix et de la sécurité, et à la pandémie de COVID-19. Des équipements de protection individuelle ont été distribués à des personnes déplacées, notamment à des femmes et à des filles.

Renforcement des moyens d'action des jeunes

37. Avec l'aide de ses partenaires, l'ONU a formé 34 jeunes ayant des ambitions politiques et issus de différents partis politiques afin de renforcer les capacités des jeunes candidats et de lever les obstacles à la participation des jeunes aux processus électoraux.

38. Dans le cadre de l'initiative Dalbile en faveur de la jeunesse, dirigée par le FNUAP, 225 jeunes ont participé à des camps de formation à l'entrepreneuriat à Kismayo et à Mogadiscio, et 24 projets ont reçu des fonds de démarrage. L'initiative permet d'aider des jeunes entrepreneurs qui, autrement, ne pourraient pas prétendre à des prêts auprès des établissements de crédit. En outre, des dialogues sur la participation des jeunes à la prise des décisions ont été organisés à Mogadiscio, à Jawhar, à Kismayo et à Dhuusamarreeb.

39. Du 14 au 18 février, une formation a été organisée à l'intention de 50 jeunes, dont 5 issus de clans minoritaires, dans le cadre du programme UPSHIFT du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, qui vise à promouvoir la création de moyens de subsistance novateurs. Dix groupes d'entreprises ont été formés et élaborent actuellement des plans d'affaires. L'initiative permet de venir en aide aux enfants en conflit avec la loi, aux rapatriés, aux jeunes qui risquent de devoir migrer, aux

personnes rescapées de violences fondées sur le genre et aux enfants associés à des acteurs armés.

40. Au titre de son initiative de gestion des transformations sociales MOST, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a organisé des séances de réflexion sur la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité concernant les jeunes et la paix et la sécurité. Les séances étaient destinées aux jeunes chercheurs et décideurs des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Dans ce cadre, un document d'orientation est en cours d'élaboration sur les jeunes et la paix et la sécurité dans la Corne de l'Afrique.

C. Coordination des initiatives en faveur du développement

41. Afin de promouvoir la réalisation des objectifs prioritaires transversaux du Plan national de développement de la Somalie relatifs aux liens entre action humanitaire, développement et consolidation de la paix, un comité directeur de haut niveau consacré aux liens entre ces trois pôles a été lancé pendant la période considérée pour favoriser l'adoption d'approches communes. Ce comité travaillera avec des décideurs somaliens et internationaux sur des questions qui nécessitent davantage de soutien, l'objectif étant de veiller à ce que les équipes spéciales chargées de promouvoir ces liens à court terme aient un mandat clairement défini et réalisable.

42. L'équipe spéciale pour l'environnement, composée d'organismes des Nations Unies, a continué de se réunir tous les mois pour harmoniser les contributions à l'application de la loi sur la gestion de l'environnement et à l'exécution du Plan d'action national pour l'environnement, ainsi que pour renforcer la coordination, au niveau international, des activités relatives à l'environnement. Une action a été entreprise pour tenter d'appliquer des stratégies de médiation novatrices à des conflits dans le Hirshébeli. Les organismes des Nations Unies ont créé un groupe de travail sur l'environnement et les changements climatiques le 6 mai, dans le cadre du dispositif d'aide à la Somalie, ainsi que des équipes spéciales locales sur les inondations et la gestion des ressources en eau, en s'inspirant de l'approche fondée sur les liens entre la paix et le développement. En outre, le Conseiller de l'ONU pour les questions environnementales en Somalie a contribué à l'aménagement du nouveau site d'accueil des populations déplacées à Luglow, près de Kismay, de sorte que le résultat est plus respectueux de l'environnement.

43. Le 18 mars, l'équipe spéciale des Nations Unies sur la lutte contre la corruption a approuvé la note de cadrage d'un programme aligné sur les cinq objectifs prioritaires énoncés dans la stratégie nationale de lutte contre la corruption du Gouvernement fédéral : a) mobiliser une volonté et un engagement politiques ; b) renforcer l'intégrité, l'indépendance et les capacités des institutions clés ; c) suivre l'utilisation des fonds et protéger les deniers publics ; d) établir une fonction publique professionnelle et inclusive fondée sur le mérite ; e) bâtir une société qui rejette la corruption.

44. Le 28 mars, avec le soutien technique et financier de l'ONU, le Gouvernement fédéral somalien a approuvé la stratégie nationale de recherche de solutions durables, afin de diriger l'action menée et d'énoncer des directives opérationnelles et des objectifs clairs en faveur de solutions durables à l'intention des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des partenaires donateurs. Le groupe de travail sur les solutions durables a arrêté ses priorités pour 2021, qui sont notamment de promouvoir la prorogation du moratoire sur les expulsions et de lier la programmation de solutions durables à des activités inclusives favorisant le développement local.

IV. Droits humains et protection

Droits humains

45. La MANUSOM a dénombré 260 victimes civiles pendant la période considérée, à savoir 116 morts et 144 blessés, contre 200 morts et 163 blessés pendant la période précédente. Encore une fois, les Chabab ont été les principaux responsables des actes en question, ayant fait 177 victimes (68 %), contre 33 victimes (13 %) imputables à des acteurs inconnus, 27 aux forces de sécurité étatiques (10 %), 17 à des milices de clan (7 %) et 6 à l'AMISOM (2 %).

46. Pendant la période considérée, les Chabab ont exécuté 12 hommes civils qu'ils soupçonnaient d'espionnage. Le 20 février, ils ont attaqué et incendié des habitations et des véhicules civils dans des villages de la région du Bas-Chébéli, apparemment en représailles contre le clan Galjel, qui avait incendié début janvier des camions commerciaux se rendant à Baidoa.

47. Les autorités somaliennes ont arrêté et détenu arbitrairement 49 personnes, dont 18 membres présumés des Chabab, 9 chefs de clans, 9 politiques, 6 hommes d'affaires, 5 journalistes et 2 chefs religieux. Sur l'intervention de chefs de clan et de hauts fonctionnaires de l'État, 52 personnes ont été libérées sans être inculpées, dont 25 membres présumés de milices de clan qui étaient en détention depuis le 17 novembre 2020 parce qu'ils étaient soupçonnés d'avoir été impliqués dans le meurtre d'une civile et de ses deux enfants et les blessures infligées à une autre femme et à un enfant de cinq ans dans le district de Warshiikh, dans le Moyen-Chébéli. Quinze condamnations à mort ont été prononcées par des tribunaux du Puntland (13, toutes contre des membres des Chabab) et de l'État du Sud-Ouest (contre 1 civil et 1 policier) pendant la période considérée. Le 14 avril, les forces de sécurité ont exécuté publiquement un membre du personnel de l'Agence nationale de renseignement et de sécurité, reconnu coupable par le tribunal militaire de première instance d'avoir tué un civil du clan Hawadle le 8 avril à Beledweyne.

48. La MANUSOM a recueilli des informations sur le meurtre d'un journaliste célèbre, commis par deux hommes non identifiés le 1^{er} mars à Gaalkacyo, dans le Puntland. À Mogadiscio, le 4 mars, des soldats de l'Armée nationale somalienne auraient agressé un journaliste radio dans le district de Hodan et confisqué son matériel. La MANUSOM a également constaté l'arrestation et la détention arbitraires de cinq journalistes, dont trois qui ont été arrêtés dans le Puntland à la suite de leurs reportages sur un discours prononcé le 21 février par le Président du Puntland au sujet des élections fédérales. Les deux autres ont été arrêtés à Mogadiscio le 25 avril en raison de leur couverture des affrontements armés entre différentes forces de sécurité. Tous ont été libérés par la suite sans être inculpés. En outre, un journaliste qui était détenu depuis le 27 décembre dans le Puntland a été condamné à trois mois d'emprisonnement pour des actes d'incitation sur les médias sociaux, et la cour d'appel militaire a décidé le 17 mars de porter la durée de cette peine à trois ans. Le Président du Puntland a gracié ce journaliste le 22 mars.

Respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains

49. Conformément aux résolutions [2520 \(2020\)](#) et [2568 \(2021\)](#) dans lesquelles le Conseil de sécurité a chargé le BANUS d'apporter un soutien à 3 000 membres supplémentaires des forces de sécurité somaliennes, et dans le cadre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains, la MANUSOM a achevé une évaluation des risques pour 1 000 membres supplémentaires de la Police somalienne. En février, la MANUSOM a également réalisé une évaluation des risques pour 2 000 membres supplémentaires de la SNA. Ces deux évaluations ont permis de mettre à jour les évaluations générales et préliminaires des risques effectuées pour l'Armée

nationale somalienne et la Police somalienne en 2016 et 2017. Mon Représentant spécial a présenté des mesures d'atténuation au Gouvernement fédéral somalien les 2 et 11 mars. La MANUSOM et le BANUS collaborent étroitement avec le Gouvernement fédéral somalien pour les mettre en œuvre.

Enfants touchés par des conflits armés

50. Au 7 mai, l'Équipe spéciale de surveillance et d'information sur les violations graves commises contre des enfants avait vérifié 460 violations graves touchant 449 enfants (339 garçons et 110 filles), dont quatre attaques contre des écoles, une attaque contre un hôpital et six cas de refus d'accès humanitaire. Au total, 192 enfants ont été enlevés, 216 ont été recrutés et utilisés et 104 ont été tués ou victimes d'atteintes à leur intégrité physique, et 61 filles ont subi des viols ou d'autres formes de violence sexuelle. Au total, 281 violations ont été imputées aux Chabab (61 %), 72 aux forces armées fédérales et aux forces armées des États (16 %), 77 à des éléments armés inconnus (17 %) et 30 à des milices de clan (7 %). Au cours de la même période, 14 cas de détention touchant 26 garçons et 1 fille ont été recensés et vérifiés. Des cas ont également été attribués à la Police somalienne (12), à l'Armée nationale somalienne (5), à la police de Galmudug (4), aux forces du Djoubaland (3) à la police du Djoubaland (1) et à l'Agence nationale de renseignement et de sécurité (1).

51. Dans le cadre de l'exécution de son mandat relatif aux enfants et aux conflits armés, la MANUSOM a mené, conjointement avec l'unité de protection de l'enfance du Ministère de la défense, une série d'activités de sensibilisation aux droits de l'enfant et à la protection de l'enfance dans le cadre de programmes de radio et de télévision dans le Banaadir du 7 au 12 février, à l'occasion de la Journée internationale contre l'utilisation d'enfants soldats, pour prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants par les forces de sécurité somaliennes et les groupes armés.

Prévention des violences sexuelles et fondées sur le genre

52. La MANUSOM a enregistré des cas de violences sexuelles liées aux conflits commises par les forces de sécurité. Elle a également recueilli des informations sur un cas d'obstruction à une enquête concernant des cas de violences sexuelles et fondées sur le genre qui auraient été commises par les autorités du Puntland. Le 31 mars, un agent de la police du Puntland aurait violé une femme à Boosaaso. La police du Puntland a ouvert une enquête contre l'auteur présumé des faits, mais n'a procédé à aucune arrestation.

53. Dans une affaire qui illustre bien les difficultés rencontrées par les femmes travaillant dans le domaine de la protection des femmes et de la prévention des violences sexuelles, le 23 mars, la chef de l'unité de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences sexuelles et fondées sur le genre de Garoowe a été agressée physiquement et battue par quatre policiers, dont le commandant du commissariat central de Garoowe. Cette policière examinait des cas de violence sexuelle enregistrés au commissariat central et aurait été accusée d'ingérence par le commandant. Un policier de sexe masculin a également été agressé pour avoir tenté de lui venir en aide. Les auteurs présumés ont été arrêtés puis relâchés le même jour, et l'enquête a été suspendue. En outre, le chef de la police de la région du Nugaal aurait empêché la policière de continuer d'enquêter sur des affaires de viol et lui aurait interdit l'accès aux postes de police de Garoowe.

54. Dans une affaire connexe, le 24 mars, une journaliste a été placée en détention au commissariat central de Garoowe sur ordre du chef de la police de la région du Nugaal, après avoir donné suite à l'affaire susmentionnée et publié sur les médias sociaux un message dans lequel elle critiquait la police du Puntland pour sa gestion des affaires de viol de Garoowe. La journaliste a été libérée le même jour sans être

inculpée, après l'intervention du Bureau du Défenseur des droits humains du Puntland ainsi que des médias du Puntland.

55. Le 21 mars, l'Armée nationale somalienne a fait exécuter un de ses soldats par un peloton d'exécution à Beledxaawo, dans la région du Gedo, après que le tribunal militaire l'a déclaré coupable d'avoir violé et tué une jeune fille de 17 ans le 15 novembre 2020.

V. Situation humanitaire

56. Les conditions météorologiques très variables, l'instabilité politique et l'insécurité alimentaire ont contribué à aggraver la situation humanitaire pendant la période considérée. En février, des pénuries d'eau et des sécheresses localisées ont été signalées dans le « Somaliland », dans le Puntland, dans Galmudug, dans le Hirshébeli et dans le Djoubaland. Le 25 avril, le Gouvernement fédéral somalien, en consultation avec l'ONU, a déclaré l'état de sécheresse. En effet, plus de 80 % du pays est actuellement touché par des sécheresses modérées ou graves. Malgré le début des pluies de la saison *gu* dans certaines parties du pays, les précipitations prévues sont inférieures à la normale. Plus de 116 000 personnes ont été déplacées par de graves pénuries d'eau et sécheresses depuis octobre 2020.

57. Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies pour la Somalie a mobilisé 13,3 millions de dollars provenant du Fonds d'aide humanitaire à la Somalie et un montant qui pourrait atteindre 27 millions de dollars grâce à deux allocations du Fonds central pour les interventions d'urgence, afin de faciliter des interventions rapides et de mettre en application le cadre d'action préventive au bénéfice des populations les plus touchées par les pénuries d'eau dans toutes les zones clés. L'accès humanitaire est resté problématique, notamment dans des lieux clés comme Ceel Waaq (dans le Djoubaland), dont la population est la plus touchée par les pénuries d'eau.

58. Les populations à risque sont devenues encore plus vulnérables sous l'effet conjugué des conditions climatiques et de l'instabilité politique. Les évaluations menées dans les zones touchées par les pénuries d'eau indiquent que les femmes et les enfants sont encore plus exposés aux mutilations génitales féminines, aux violences sexuelles, au harcèlement et aux exactions en raison de la difficulté d'accès aux points d'eau ainsi que de l'insuffisance de la protection. L'instabilité politique a aggravé encore les problèmes de protection. Les conflits et les violences des derniers temps ont forcé à se déplacer 250 000 personnes dans les régions du Banaadir, du Berdaale et du Badweyn, dont 200 000 personnes qui ont été déplacées dans les environs de Mogadiscio depuis le 15 avril. Il faut y ajouter près de 61 000 personnes qui ont été déplacées en février et mars en raison du conflit et de l'insécurité.

59. Les mauvaises conditions météorologiques devraient se poursuivre en raison du phénomène *La Niña* et d'une deuxième saison consécutive avec des précipitations inférieures à la moyenne (saison des pluies *gu*, d'avril à juin). Ces conditions se sont traduites par l'élargissement de la crise de sécurité alimentaire (phase 3 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire) et leurs effets devraient durer jusqu'en septembre 2021. Les effets de la sécheresse sur les moyens de subsistance seront aggravés par l'infestation de criquets pèlerins qui devrait continuer de se répandre, de nouveaux essaims immatures ayant été observés dans le nord du pays. Les opérations aériennes et terrestres de lutte contre les criquets se sont poursuivies au premier trimestre de l'année, portant la superficie totale des zones traitées dans le pays depuis 2020 à 209 419 hectares.

60. Si l'aide humanitaire n'est pas maintenue, on estime que 2,7 millions de personnes risquent de connaître une situation de crise ou d'urgence alimentaire d'ici la mi-juin, dont environ 839 000 enfants de moins de 5 ans susceptibles de souffrir de malnutrition aiguë.

61. Le nombre de cas confirmés de COVID-19 a augmenté très nettement au premier trimestre de 2021. Du 16 mars 2020 au 7 mai 2021, plus de 11 504 cas ont été confirmés en Somalie, dont 537 décès. Le 15 mars 2021, la Somalie a reçu un premier lot de 300 000 doses du vaccin d'AstraZeneca dans le cadre du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Menée dans l'ensemble du pays, la campagne de vaccination vise à vacciner 20 % de la population (3,5 millions de personnes). Au 29 avril, 121 700 personnes ont été vaccinées. Des ressources supplémentaires sont nécessaires de toute urgence pour vacciner le reste de la population.

62. Le Plan de réponse humanitaire 2021 pour la Somalie qui a été lancé le 15 février nécessite un financement de 1,09 milliard de dollars pour répondre aux besoins de 5,9 millions de personnes. Alors que les besoins augmentent, le financement du Plan affiche un déficit alarmant : au 6 mai, il ne s'élevait qu'à 207,6 millions de dollars (19 % du montant nécessaire). Un financement proportionné est nécessaire de toute urgence pour que la Somalie puisse faire face aux multiples chocs auxquels elle est confrontée.

VI. Approche globale pour la sécurité

A. Application du plan de transition

63. Après la publication du plan de transition somalien en février 2021, l'Armée nationale somalienne et l'AMISOM ont commencé à planifier, avec l'appui de l'ONU et des partenaires internationaux, l'action à mener pour atteindre les objectifs opérationnels qui y sont énoncés.

64. En février, le Ministère de la défense a demandé une révision des priorités concernant la fermeture des bases d'opérations avancées. Conformément au plan de transition somalien et à la reconfiguration de l'AMISOM, le commandant de la force de la Mission et le Chef des forces de défense de l'Armée nationale somalienne ont fait une visite conjointe au mois de mars dans les secteurs pour harmoniser le transfert des bases opérationnelles avancées concernées de l'AMISOM. Sur les sept bases, une a été fermée et une autre remise aux forces de sécurité somaliennes : la base de Mashaalay a été fermée le 24 janvier et celle d'Afgooye a été remise à l'Armée nationale le 24 mars. Le Chef des forces de défense de l'Armée nationale et l'AMISOM ont conclu un accord sur la reconfiguration future des forces lors d'une réunion tenue les 14 et 15 avril.

65. Comme suite à la résolution [2568 \(2021\)](#) du Conseil de sécurité, le Gouvernement fédéral somalien a informé le Président du Conseil de sécurité, dans une lettre datée du 30 avril 2021, qu'il avait effectivement approuvé le plan de transition lors d'une réunion du Comité de sécurité et de justice présidée par le Premier Ministre le 1^{er} décembre .

B. Opérations

66. Des plans préliminaires ont commencé à être élaborés en vue des opérations destinées à sécuriser les itinéraires principaux de ravitaillement dans le cadre de l'opération Badbaado ; ces plans devraient constituer un élément clé des futures

discussions sur le plan de transition. Les opérations militaires menées dans le Bas-Chébéli ont permis de continuer de consolider les acquis et de jeter les bases des opérations futures. Toutefois, la réalisation des objectifs fixés pour 2021 risque d'être retardée par le manque de progrès accomplis dans la constitution des forces et des ressources.

67. Le déploiement prévu de 525 Darwish de la police fédérale à l'appui de l'opération Badbaado a été retardé par des problèmes techniques. Cela a eu des retombées sur le don de matériel et de véhicules par l'Union européenne. Face à cette situation, le Programme conjoint relatif à la police a suspendu son soutien jusqu'à ce que les Darwish formés soient déployés.

68. Le Service de la lutte antimines de l'ONU a aidé l'AMISOM et les forces de sécurité somaliennes à atténuer les menaces associées aux engins explosifs improvisés en établissant sept rapports d'analyse des menaces, deux études sur les points sensibles des itinéraires de ravitaillement et un rapport d'information sur la question des engins explosifs improvisés.

69. Afin d'endiguer la propagation de la COVID-19 dans le secteur de la justice, le 4 mars, le Chef de l'administration judiciaire fédérale a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les procédures judiciaires civiles, ainsi que les visites dans les prisons.

C. Renforcement des capacités institutionnelles

70. Le 10 février, le Corps des agents pénitentiaires « Somaliland » a achevé de dispenser une formation de quatre semaines sur la gestion des prisons à 15 agents (13 hommes et 2 femmes). Le 12 février, le Comité directeur du Programme commun sur la justice, qui se compose de représentants du Gouvernement fédéral, de l'ONU, de l'Union européenne et des Pays-Bas, a approuvé le plan de travail pour la période de janvier à avril 2021, qui porte sur la prestation de services, notamment l'appui aux tribunaux mobiles, l'aide juridictionnelle et les centres de règlement non-judiciaire des litiges.

71. Le 23 mars, le groupe de travail sur le volet 2C (État de droit) de l'approche globale pour la sécurité a tenu une réunion qui a été présidée par le Directeur général du Ministère fédéral de la justice et coprésidée par l'Union européenne et les Pays-Bas. Les discussions ont porté sur l'élaboration du plan stratégique du secteur de la justice. Le Ministère de la justice tient des consultations avec la Cour suprême fédérale, le Bureau du Procureur général fédéral et les États membres de la fédération afin d'achever d'élaborer le plan stratégique d'ici à mai 2021. Des sous-groupes de travail techniques ont été créés, notamment pour travailler sur les modes alternatifs de règlement des litiges et sur la détention et la réadaptation.

72. La MANUSOM a aidé le Bureau de l'Envoyé spécial du Président pour la Corne de l'Afrique, la mer Rouge et le golfe d'Aden à réactiver le Comité national de coordination maritime afin de faire progresser la gouvernance maritime et la réalisation des objectifs de l'économie bleue. Elle a également dispensé une formation sur les conventions maritimes internationales en collaboration avec la Division des affaires maritimes et du droit de la mer du Bureau des affaires juridiques du 19 au 28 avril.

73. Le 31 mars, le Conseil d'administration du Programme conjoint relatif à la police a approuvé une réduction de 20 % des indemnités financées par ce programme et accordées aux policiers des États membres de la fédération qui ont été équipés et déployés, et une réduction de 50 % des indemnités accordées aux policiers des États membres de la fédération qui ont été recrutés et formés, mais qui n'ont pas encore été équipés et déployés. Ces réductions prendront effet le 1^{er} juillet. La demande révisée

faite par l'État de Galmudug pour former 700 policiers a également été approuvée pour aider cet État à rétablir sa police.

74. Le conseil pour le perfectionnement professionnel de la police (volet 2B de l'approche globale pour la sécurité), qui réunit des représentants de la Police somalienne, des services de police des États membres de la fédération et des partenaires internationaux, a apporté son appui à l'élaboration d'une politique de formation de la Police somalienne, qui définira des activités de formation à Mogadiscio et dans les États membres de la fédération.

75. La MANUSOM a tenu une réunion avec le cabinet du Premier Ministre pour réfléchir à la participation des femmes au secteur de la sécurité dans la perspective des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité en Somalie. Le Gouvernement fédéral a reconnu l'importance de cet objectif et accepté de lancer une initiative interministérielle dans ce domaine.

76. Le programme conjoint de gouvernance du secteur de la sécurité arrivera à terme le 30 juin. L'ONU s'emploie actuellement à jeter les bases d'un nouveau programme visant à favoriser le dialogue entre le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération sur la sécurité et le contrôle du modèle de sécurité fédéral par des acteurs civils.

D. Activités d'appui

77. En collaboration avec ses homologues des États membres de la fédération, le Ministère de l'intérieur, des affaires fédérales et de la réconciliation a continué de mettre en application la stratégie nationale de stabilisation dans le contexte de l'opération Badbaado, dans le Bas-Chébéli. En outre, avec l'appui des partenaires internationaux, les initiatives en faveur du relèvement et de la réconciliation des populations dans cette zone ont permis d'installer des lampadaires solaires à Jannaale, de réhabiliter la route Jannaale-Bufoow, de réparer des ouvrages de protection contre les inondations avant la saison des pluies, de proposer des activités sportives aux jeunes de la région et de construire un nouveau poste de police et une clinique à Awdheegle.

78. Une réunion de coordination sur le volet 4 de l'approche globale pour la sécurité a eu lieu le 22 mars. Le mandat relatif à ce volet a été modifié pour tenir compte du nouveau dispositif d'aide adopté au Forum de partenariat sur la Somalie en décembre 2020. L'unité du Cabinet du Premier Ministre chargée de coordonner la prévention et la répression de l'extrémisme violent a présenté un plan en six étapes pour la révision en 2021 de la stratégie nationale en faveur du dialogue et de la tolérance. Le Global Community Engagement and Resilience Fund a annoncé qu'il avait affecté un premier financement de 2 millions de dollars au renforcement de la résilience des populations dans la région du Gedo.

79. La MANUSOM a travaillé avec des partenaires internationaux pour que les centres de réhabilitation pour les anciens combattants des Chabab à faible risque restent ouverts à de nouveaux bénéficiaires et pour y éviter la propagation de la COVID-19. Au 6 mai, il y avait dans ces centres 361 hommes et 203 femmes bénéficiaires. Depuis le 1^{er} janvier, 42 hommes et 69 femmes ont été réadaptés et réintégrés dans des communautés d'accueil.

80. Le Service de la lutte antimines a organisé 2 204 séances de formation en présentiel sur les risques liés aux munitions explosives au bénéfice de 2 042 femmes, de 1 735 hommes, de 2 592 filles et de 2 068 garçons faisant partie de la population la plus exposée à ces munitions à l'échelle de la Somalie (à l'exception du Moyen-Djouba). Il a dispensé des formations du même type à distance dans des zones

difficiles à atteindre, au moyen de 1 215 appareils à énergie solaire diffusant des messages audio préenregistrés.

VII. Appui du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie à la Mission de l'Union africaine en Somalie et aux forces de sécurité somaliennes

A. Appui aux opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie

81. En février, la lettre d'attribution concernant le déploiement de trois hélicoptères militaires du Kenya a été prolongée d'une année supplémentaire, jusqu'au 14 décembre 2021. Malheureusement, un hélicoptère de l'unité d'aviation militaire ougandaise a été gravement endommagé le 5 février, dans un accident qui a également blessé plusieurs membres d'équipage. Des enquêtes sont en cours sur l'accident et l'Ouganda fait le nécessaire pour remplacer l'hélicoptère.

82. L'AMISOM a demandé le rapatriement de huit éléments de matériel surdimensionnés appartenant au contingent de l'unité de police constituée du Ghana, qui n'ont pas pu être transportés de Mogadiscio à Baidoa. Le rapatriement devrait être effectué d'ici à la fin juin. Le BANUS a mis en place d'autres solutions pour permettre à l'unité de fonctionner efficacement.

83. Le programme de promotion de la santé des bases opérationnelles se poursuit dans la plupart des secteurs mais a été retardé par le mauvais état des routes et les restrictions liées à la COVID-19. Ayant reçu 30 véhicules blindés de transport de troupes pour les unités de soutien, le BANUS en a livré 6 à chacun des secteurs 1, 5 et 6. Il a apporté un appui aux 100 soldats djiboutiens qui étaient déployés à Dhuusamarreeb pour la construction d'une base opérationnelle avancée.

84. Le BANUS a facilité la relève de 1 941 soldats kényans du 16 février au 4 mars, de 2 428 soldats ougandais du 24 mars au 17 avril et de 160 membres de l'unité de police du Nigéria constituée le 17 avril.

85. Le BANUS a progressé dans la mise en œuvre de ses initiatives environnementales, ayant notamment installé 511 minuteurs pour climatiseurs, 364 détecteurs de mouvement et 4 691 lampes à diodes électroluminescentes (LED), synchronisé 14 centrales électriques et mis en place des systèmes de recyclage des eaux usées traitées dans tous les centres d'opérations de secteur pour irriguer les plantes et les pelouses et pour nettoyer les véhicules. En mars, le BANUS a créé une pépinière à l'aéroport international Aden Adde pour permettre au personnel des Nations Unies et de l'AMISOM et aux communautés locales de planter des arbres. Depuis février, un projet de reforestation est mené à Baidoa au moyen de boules de graines lâchées par drone. Au 30 avril, le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui de l'AMISOM affichait un solde de 2,9 millions de dollars, ce qui est suffisant pour permettre à l'AMISOM d'engager des consultants et de spécialistes des questions de qualité de vie pendant douze mois.

86. Avec le concours du BANUS, le Service de la lutte antimines a continué de soutenir les opérations de sécurité et l'action de stabilisation menées par l'AMISOM en fournissant des conseils sur l'atténuation des risques associés aux engins explosifs improvisés, des analyses, des formations et des services de mentorat concernant l'utilisation du matériel spécialisé, des chiens détecteurs d'explosifs, des services de liaison avec la population et des équipes de neutralisation des explosifs et munitions. Pendant la période considérée, le Service de la lutte antimines a dispensé à l'intention

de 1 207 membres du personnel en tenue de l'AMISOM et des effectifs de police de l'Union africaine une formation leur permettant de mieux détecter et détruire les engins explosifs improvisés et d'opérer dans de bonnes conditions de sécurité dans des situations à risque, en particulier le long des itinéraires principaux de ravitaillement. Il a contribué à la sûreté et à la sécurité de l'infrastructure stratégique en déployant 26 équipes de détection d'explosifs dotées de 52 chiens, qui ont fouillé 23 374 bagages, 67 428 véhicules, 130 bâtiments, 34 300 mètres carrés de locaux et 7 378 020 mètres carrés de zones extérieures, tous secteurs confondus.

B. Appui aux opérations des forces de sécurité somaliennes

87. En mars, le BANUS a commencé à apporter un soutien logistique à 3 000 membres supplémentaires des forces de sécurité somaliennes, comme l'avait autorisé le Conseil de sécurité dans sa résolution 2520 (2020). La Chef du BANUS s'est réunie avec le Chef de la Police somalienne, le Commandant de l'Armée nationale somalienne, le Directeur général du Ministère de la défense, le Conseiller principal pour les questions de sécurité auprès du Cabinet du Premier Ministre et l'Ambassadrice du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Somalie, afin d'examiner les dispositifs d'appui et les mesures de responsabilité qui y sont associées, y compris l'application des mesures d'atténuation relevant de la politique de diligence voulue en matière de droits humains, en ce qui concerne l'appui apporté à 3 000 membres supplémentaires des forces de sécurité somaliennes. Le mémorandum d'accord entre l'ONU et le Gouvernement fédéral concernant l'appui logistique aux forces de sécurité somaliennes n'a toujours pas été approuvé par le Gouvernement.

88. Au 30 avril, le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies à l'appui des forces de sécurité somaliennes affichait un solde de 2,7 millions de dollars, ce qui est suffisant pour maintenir le soutien logistique du BANUS jusqu'en juin 2021. Pour reconstituer le fonds d'affectation spéciale, mon Représentant spécial, la Chef du BANUS et le Conseiller principal pour les questions de sécurité auprès du Cabinet du Premier Ministre ont coprésidé le 2 mars une séance d'information à l'intention de la communauté internationale. Le Secrétaire général adjoint à l'appui opérationnel a lancé un autre appel aux États Membres à New York le 23 mars.

89. Avec l'appui du BANUS, le Service de la lutte antimines a achevé de former 5 équipes de l'Armée nationale déployées dans le Bas-Chébéli (45 personnes) à l'atténuation des risques associés aux engins explosifs improvisés, et a commencé à dispenser une formation du même type à 11 autres équipes de l'Armée nationale (99 personnes), renforçant ainsi les capacités des forces de sécurité somaliennes à assumer des responsabilités en matière de sécurité, conformément au plan de transition.

VIII. Présence des Nations Unies en Somalie

90. Des entités des Nations Unies restaient présentes à Baidoa, Beledweyne, Berbera, Boosaaso, Dhooble, Dhuusamarreeb, Doolow, Gaalkacyo, Garoowe, Hargeysa, Jawhar, Kismayo et Mogadiscio. Au 5 mai, 388 membres du personnel recruté sur le plan international et 1 299 membres du personnel recruté sur le plan national étaient déployés dans toute la Somalie.

91. Les entités des Nations Unies présentes en Somalie continuent de mettre en œuvre leur stratégie de riposte à la COVID-19, y compris en apportant un appui à leur propre personnel ainsi qu'à celui de l'AMISOM dans le cadre du plan local de vaccination. La vaccination des personnes à risque a commencé. Une capacité

médicale adéquate a été mise en place pour soutenir plus de 25 000 personnes à risque parmi le personnel des entités des Nations Unies et de leurs prestataires de service extérieurs en Somalie ainsi que celui de l'AMISOM.

IX. Observations

92. L'évolution récente de la situation en Somalie est très préoccupante. Malgré plusieurs séries de consultations entre des acteurs très divers, les dirigeants du pays ne sont pas parvenus à s'entendre sur les modalités d'application de l'accord électoral du 17 septembre. En conséquence, les conditions de sécurité se sont rapidement détériorées à Mogadiscio, et des fractures sont apparues au sein des forces de sécurité somaliennes.

93. La décision prise par la Chambre du peuple le 12 avril a créé un nouveau point de désaccord qui risquait de creuser la fracture politique et de déstabiliser le pays. Il est regrettable que cette décision ait été prise malgré les avis contraires clairement exprimés par l'ONU, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne et de nombreux partenaires bilatéraux de la Somalie, qui avaient systématiquement mis en garde contre toute action unilatérale et insisté sur la nécessité du dialogue dans la perspective d'un accord fondé sur un consensus. Il est cependant encourageant de constater que, à la demande de M. Farmajo, la Chambre du peuple a annulé sa décision le 1^{er} mai et rétabli l'accord du 17 septembre.

94. C'est sur la base de l'accord du 17 septembre – qui représente la voie la plus viable vers la tenue d'élections crédibles en temps opportun – que les parties prenantes peuvent bâtir un consensus. Il est donc essentiel que les dirigeants somaliens fassent preuve de leadership en faisant passer les intérêts du pays avant les leurs et qu'ils renouent de toute urgence le dialogue afin de parvenir au consensus nécessaire pour tenir sans plus attendre des élections crédibles, inclusives et fondées sur un consensus, sur la base de l'accord électoral du 17 septembre et des recommandations formulées le 16 février par le comité technique à Baidoa. Je réaffirme également qu'il est inacceptable de recourir à la menace ou à l'emploi de la force et j'exhorte tous les acteurs à faire preuve de la plus grande retenue. Il convient de ne ménager aucun effort pour faire respecter le *quota* minimum de 30 % concernant la représentation des femmes dans le processus électoral.

95. La crise politique actuelle détourne l'attention – et les ressources – des priorités de la Somalie en matière de développement, d'aide humanitaire, d'état de droit et de sécurité et risque sérieusement d'annuler les progrès réalisés au cours de la dernière décennie. Il est essentiel que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération coopèrent et que les élections qu'il a été convenu d'organiser soient tenues dès que possible, pour qu'il soit possible de continuer d'exécuter les nombreuses tâches urgentes qui sont nécessaires à l'instauration d'une paix durable en Somalie. Le dialogue et un large consensus restent indispensables : il n'existe pas d'autre moyen viable de surmonter les difficultés auxquelles le pays est confronté.

96. Les attaques répétées et systématiques que les Chabab lancent contre des civils, des responsables gouvernementaux, les forces de sécurité, l'AMISOM et des représentants de la communauté internationale restent extrêmement préoccupantes. Les Chabab ont montré qu'ils avaient toujours la capacité et l'intention d'exploiter toute impasse politique pour intensifier leurs attaques. Je condamne fermement ces actes et présente mes condoléances aux familles des victimes. Vivement préoccupé par les pertes infligées à la population civile, j'appelle le Gouvernement fédéral à intensifier ses efforts pour protéger les civils et faire en sorte que les responsables aient à rendre compte de leurs actes.

97. Le nombre élevé de cas de violences sexuelles liées au conflit, qui touchent de manière disproportionnée les filles, reste alarmant. Il importe que le Gouvernement fédéral prenne des mesures pour protéger les femmes et les filles contre les violences sexuelles et fondées sur le genre en rendant exécutoire la version originale du projet de loi sur les infractions sexuelles de 2018 et en veillant à ce que les auteurs de violences sexuelles répondent de leurs actes. Il importe également que les autorités du « Somaliland » appuient la loi de 2018 sur le viol et les infractions sexuelles et rejettent le projet de loi rétrograde de 2020 sur le viol, la fornication et autres délits sexuels, qui contrevient aux normes régionales et internationales établies en matière de droits humains.

98. Dans la perspective de la fin de l'impunité, des efforts encourageants sont accomplis pour réformer le système judiciaire, renforcer l'état de droit et lutter contre la corruption. Il est primordial d'allouer suffisamment de ressources financières au système judiciaire pour faire avancer les processus en question. Il est essentiel que le Gouvernement fédéral et les États membres de la fédération promeuvent et préservent l'indépendance du pouvoir judiciaire afin d'accroître la confiance de la population dans les institutions publiques.

99. Je salue l'action que mènent les autorités somaliennes et les travailleurs de la santé face à la pandémie de COVID-19, au niveau fédéral et au niveau des États. La Somalie aura besoin de l'appui ferme et ininterrompu de la communauté internationale pour surmonter la pandémie, notamment pour faire vacciner ses citoyens. Je tiens à remercier tous les partenaires qui participent au Mécanisme COVAX de leur appui à la vaccination en Somalie et je prie les partenaires internationaux d'œuvrer pour qu'il soit fait don de doses supplémentaires, en nombre suffisant pour la campagne de vaccination du pays.

100. En ce qui concerne la situation humanitaire, il est très préoccupant que la plupart des régions du pays soient touchées par de graves pénuries d'eau, plus de 50 districts étant confrontés à des sécheresses modérées ou graves. Les précipitations devraient être inférieures à la moyenne pour une deuxième saison consécutive (la saison *gu*, d'avril à juin), et le plan de réponse humanitaire n'est financé qu'à hauteur de 19 %. Sans perdre de vue la situation économique mondiale, marquée par la récession liée à la pandémie, j'appelle les partenaires internationaux à assurer le financement nécessaire pour sauver des vies, atténuer les souffrances et empêcher que la situation humanitaire du pays ne se détériore encore davantage.

101. La révision récente du plan de transition somalien, dans un contexte où la Somalie entend prendre les commandes des activités de sécurité, est un fait positif. Il est essentiel que le Gouvernement fédéral redouble d'efforts pour établir des modalités prévisibles et viables qui lui permettront de créer au sein des forces de sécurité et dans le secteur civil les capacités indispensables pour réussir à appliquer le Plan. Il est crucial d'accélérer les opérations liées à la transition et d'intégrer les forces existantes dans l'Armée nationale somalienne et les services de police des États pour maintenir les acquis et pour continuer de faire progresser le dispositif national de sécurité, en vue d'atteindre les objectifs définis dans le plan de transition somalien.

102. Je sais gré à tous les donateurs qui ont contribué généreusement aux fonds d'affectation spéciale à l'appui de l'AMISOM et des forces de sécurité somaliennes. Il est cependant préoccupant de noter que le fonds d'affectation spéciale à l'appui des forces de sécurité somaliennes sera épuisé à la fin du mois de mai. Cela aura de graves conséquences pour le soutien logistique que l'ONU peut apporter aux forces somaliennes et compromettra la mise en application du plan de transition somalien. L'impasse politique actuelle est une grande source de préoccupation pour les donateurs et les partenaires qui appuient la Somalie, mais il est essentiel que les États

Membres continuent de soutenir le fonds d'affectation spéciale afin de garantir l'application effective du plan de transition.

103. Des annonces encourageantes ont été faites récemment par la Somalie et le Kenya sur l'action menée pour rétablir leurs relations diplomatiques, à la suite des efforts de facilitation du Qatar. J'espère que ces efforts permettront aux deux pays de pleinement rétablir des relations amicales, chose essentielle pour la stabilité et la coopération dans la région.

104. Je tiens à remercier l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union européenne, les États Membres de l'ONU, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires de leur soutien précieux et de leurs efforts en faveur de la Somalie. Il importe également de rendre hommage au courage des membres du personnel de l'AMISOM, de l'Armée nationale somalienne et des services de police somaliens : les sacrifices qu'ils font pour protéger le peuple somalien et aider le pays à avancer sur la voie de la paix, de la stabilité et de la prospérité ne seront pas oubliés.

105. Pour conclure, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon Représentant spécial, James Swan, et au personnel des Nations Unies en Somalie pour la détermination sans faille avec laquelle ils exécutent le mandat de l'Organisation en Somalie, dans des circonstances très difficiles.



Map No. 3690 Rev. 10.2 UNITED NATIONS
May 2014

Department of Field Support
Cartographic Section